

Depuis son établissement, le Fonds de l'OPEP a accordé des prêts et des subventions d'un montant total de 4,64 milliards de dollars US pour plus d'un millier de projets. En 1996, le Fonds a approuvé 28 prêts d'un montant total de 146,2 millions de dollars US pour des projets et un autre prêt de 13 millions pour un programme d'importation de produits de base. Le Fonds a aussi accordé 18 subventions d'un montant de 2 324 000 \$ US, principalement pour des services d'aide technique. Comme on l'a dit précédemment, tous les grands secteurs ont bénéficié de ces subventions, notamment ceux de l'éducation et de l'agriculture (16 %) et de l'énergie (7 %).

Le Fonds peut soit s'occuper lui-même de l'évaluation technique, économique et financière des projets qui lui sont soumis, soit confier cette tâche à un organisme de développement international compétent ou à un organisme qualifié d'un pays membre de l'OPEP. De même, l'administration d'un grand nombre de prêts consentis par le Fonds pour des projets ou des programmes a été confiée à des organismes d'aide au développement.

En matière d'achat, le Fonds de l'OPEP se conforme aux mêmes règles d'appel d'offres international que la Banque mondiale. Le Fonds ne participe toutefois pas directement au processus d'appel d'offres, cette responsabilité étant laissée au pays bénéficiaire. À l'étape de la mise en oeuvre, l'organisme d'exécution surveille le déroulement du projet, mais il doit faire périodiquement rapport au Fonds.

On sollicite parfois l'aide de consultants pour la préparation et l'évaluation des projets. Les consultants canadiens qui veulent s'inscrire auprès du Fonds de l'OPEP doivent demander par écrit des formules d'inscription au directeur de la recherche et de l'information de l'organisation.

On considère que les compagnies canadiennes bénéficient d'un avantage concurrentiel dans les Caraïbes et en Afrique francophone.

L'éducation est le secteur où le besoin de compétences est le plus pressant. Le Fonds consent des prêts à des entreprises privées par l'entremise des gouvernements des pays bénéficiaires. Son conseil d'administration examine actuellement l'opportunité de prêter directement l'argent aux entreprises. Différentes formules seront examinées (participation financière, prêts ou les deux).

Le conseil d'administration du Fonds se réunit quatre fois par an, en mars, en juin, en septembre et en décembre. C'est à ce moment que les projets soumis sont approuvés (ou rejetés). Les projets approuvés sont annoncés dans un communiqué officiel et on publie une liste de tous ces projets qui, à cette étape, ne